

Armoiries de la Municipalité de Saint-Apollinaire



SYMBOLISME DES ÉLÉMENTS DU BLASON

1. PARTITION : ÉCARTELÉ EN SAUTOIR
2. PIÈCE HONORABLE : ÉCU
3. MEUBLES (OBJETS) : ÉPIS – ROUE HYDRAULIQUE – ROUE D'ENGRENAGE – INSTRUMENTS DE FERME ET FLAMME
4. ÉMAUX : MÉTAL : OR
COULEURS : AZUR (BLEU)
SINOPLÉ (VERT)
DE GUEULE (ROUGE)
5. DEVISE : « S'UNIR POUR RÉUSSIR »

1. PARTITION : ÉCARTELÉ EN SAUTOIR

Le champ de l'écu sera donc partagé en quatre triangles reliés entre eux par deux traits qui, en se coupant, forment un X. Ce X porte le nom de Saint-André. C'est la croix sur laquelle cet Apôtre a été crucifié.

Cette partition nous permet de symboliser parfaitement la naissance très honorable de la Municipalité de Saint-Apollinaire. En effet, la petite histoire nous apprend que l'Intendant Jean Talon fut l'un des grands promoteurs du système seigneurial. Voici les faits qui illustrent les symboles.

La partie azur (bleue) connut deux propriétaires donc, deux surfaces azur.

Le 29 octobre 1672, Talon concède la seigneurie de Tilly à Claude Sébastien de Villieu.

« Or, De Villieu, n'ayant posé aucun geste pour assurer le développement de sa seigneurie, fut obligé de vendre, sur ordre du Gouverneur en 1700 à Pierre Noël le Gardeur. Il fit l'impossible pour assurer le développement et l'avenir de sa seigneurie et prit le nom de Seigneur de Tilly.

Voici les bornes de cette seigneurie : à l'est (24.79 milles de Lévis) par la seigneurie de Lauzon; au nord, par le Saint-Laurent; à l'ouest, par la rivière Talloy (dite de Villieu); au sud, à partir du fleuve à une limite de 1 ½ lieue de profondeur. »

La partie de sinople (verte), divisée en deux, car elle connut deux propriétaires, donc deux surfaces sinople.

« Le 25 mars 1738, l'intendant Hocquart vendit une seigneurie d'une lieue et demie par une lieue et demie adjacente à la limite sud de la seigneurie de Tilly. Elle prit le nom de seigneurie de Gaspé. C'est la fille du Seigneur de Tilly, Angélique le Gardeur, épouse d'Aubert de Gaspé, Seigneur de St-Jean-Port-Joli, qui se fit concéder cette seigneurie après la mort de son époux.

Mais, après la Conquête, en 1759, les militaires et les commerçants deviennent de plus en plus puissants financièrement. Le petit-fils d'Angélique Aubert de Gaspé, Ignace, vendra, le 25 juin 1798, la seigneurie de Gaspé à Sir William Brown, négociant de New York. Il revendra le tout à Henry Cadwell qui était déjà propriétaire de la seigneurie de Lauzon. »

Et, voilà pourquoi les deux surfaces AZUR (bleues) et les deux surfaces SINOPLE (vertes) symbolisent l'achat et le partage des premières seigneuries. C'est la petite histoire de Saint-Apollinaire qui y est résumée.

Enfin, en 1806, l'ouverture de la route entre Saint-Nicolas et Saint-Gilles favorisera, avec la voie ferrée, la naissance et la vitalité de Saint-Apollinaire. Les deux traits en forme de X veulent symboliser ces faits, route et chemin de fer.

2. PIÈCE HONORABLE : L'ÉCU

L'écu placé au centre du blason veut symboliser le cœur et l'âme de la municipalité de Saint-Apollinaire et de tous ceux et celles qui y ont vécu, qui y vivent et qui y vivront.

3. MEUBLES (OBJETS)

Épis de blé :

Les épis de blé sont symbole de vitalité et de puissance naturelle. Ils sont ici l'image des citoyens d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Ils rendent hommage à ceux qui ont bâti Saint-Apollinaire, ceux qui y vivent et y travaillent... et ceux qui prendront la relève. Ces épis rappellent que Saint-Apollinaire fut agricole à 80% jusqu'en 1960. Ils proclament le génie inventif et l'esprit d'entreprise des citoyens qui ont trouvé d'autres formules pour survivre et prospérer.

Roue hydraulique :

On veut fixer dans le souvenir de ceux qui vivent et vivront le souvenir de nombreux moulins qui existaient lors du recensement de 1861 pour le Bas-Canada. En voici quelques-uns :

Un moulin à carde :

Propriétaire et cardeur monsieur Henry Massé. On cultivait autrefois le lin et élevait des moutons et ce moulin servait à carder le lin et la laine des moutons. Il s'éteignit en 1978.

Un moulin à scie :

Propriétaire monsieur Xavier Massé. Il est disparu depuis longtemps.

Un moulin à scie :

Propriétaire monsieur Joseph Croteau. Il est disparu sans laisser de trace.

Un moulin à scie :

Propriétaire monsieur Napoléon Noël. Disparition mystère.

Un moulin à scie :

Propriétaire et meunier monsieur Lazare Lefevre et son fils Edmond.

Tous ces moulins, actionnés par l'eau, étaient situés sur les deux embranchements de la rivière Bourret.

Roue d'engrenage :

Elle précise que l'industrie et le commerce ont pris une ascension exceptionnelle; citons R. Laflamme et Frère, Donat Flamand et Camions Masse et beaucoup de petites et moyennes industries.

L'exploitation laitière, l'élevage du bœuf de boucherie, du porc et du mouton ajoutent à la richesse économique de Saint-Apollinaire. Avec l'industrie et le commerce qui progressent, l'agriculture aurait moins de prospérité.

Instruments de ferme :

Ce sont la hache à équarrir, l'herminette à large taillant et le godendard. Ces trois instruments résument tous ceux qui pouvaient se trouver chez un fermier ou chez un colon qui devait défricher et s'établir sur une terre.

Ces trois instruments veulent surtout rappeler le souvenir ému de tous ceux et celles qui furent à l'origine de la municipalité de Saint-Apollinaire.

Parmi les pionniers de Saint-Apollinaire, il convient de souligner le courage, l'audace et le mérite de Benjamain Rousseau. Né en 1797, fils de René Rousseau et de Françoise Dupont de Saint-Nicolas, sa vie nous aide à comprendre la vie difficile et pénible de tous les pionniers. En 1812, il s'engage dans la milice du pays en guerre contre les Américains. La guerre étant terminée, il travaille chez son père où il gagne quelques sous. En 1822, il se fait concéder une terre de deux arpents par trente dans la seigneurie de Gaspé. Dès 1824, il s'aventure avec sa jeune épouse sur son lot de colonisation. Leur vie, souligne madame Thérèse D. Bergeron, auteure de ces détails, ne se compare pas à celle que nous connaissons aujourd'hui. Une pauvre cabane sans plancher où le vent s'infiltrait facilement l'hiver et où les moustiques pullulent durant l'été, pas d'eau courante, le puits est à l'extérieur et gelé durant l'hiver. Peu importe les difficultés et les épreuves, Benjamain et son épouse ne quitteront pas leur lot. Après plusieurs années de travail ardu, de souffrances de toutes sortes, ils connaîtront un certain bien-être très mérité. Mais quel exemple!

La flamme :

Elle demeurera toujours une puissante image de la vie. Elle veut symboliser la puissante vitalité de tous les citoyens de Saint-Apollinaire. Vie de l'esprit et du cœur, vie de l'âme et du corps. Tous les citoyens se font un devoir de mettre en valeur cette vitalité pour créer et conserver à Saint-Apollinaire une atmosphère d'un paradis de paix, de vie et de bonheur.

Le chiffre trois :

Trois tiges et trois instruments. Il rappelle les trois âges de la vie : naissance, croissance et mort; les trois niveaux de la vie humaine : la vie physique (corps), intellectuelle (esprit et volonté) et spirituelle (âme). Un seul Dieu en trois personnes. On pourrait poursuivre indéfiniment.

Le chiffre quatre :

Écartelé en sautoir. Les quatre points cardinaux, image de la figure parfaite tel le carré. Les quatre phases de la lune,, les quatre saisons, etc.

Donc, tout y est très symbolique.

4. ÉMAUX : COULEURS :

Azur (bleu) :

Reconnu comme symbole de vitalité, il symbolise la puissance de la vie et de l'action. N'est-il pas déjà une image de la vitalité des citoyens de Saint-Apollinaire? Il rappelle la France, pays d'origine de la plupart des citoyens de cette Municipalité. Symbole de paix, de détente et de repos, il dépeint fort bien l'atmosphère qui règne à Saint-Apollinaire.

De gueule (rouge) :

Courage, force et amour telle est la symbolique. La vie des pionniers témoigne de l'importance de ces vertus pour bâtir un patelin où règnera le bonheur, la foi et l'amour. Ceux qui profitent du bonheur de vivre à Saint-Apollinaire et ceux qui y vivront doivent suivre l'exemple de ces pionniers et manifester autant d'amour et de courage s'ils veulent voir prospérer et grandir ce petit paradis où il fait bon vivre et travailler.

Sinople (vert) :

Elle est l'image de l'espérance, de la jeunesse et de la nature. N'est-elle pas la couleur qui symbolise fort bien la splendeur de la nature de Saint-Apollinaire? N'est-elle pas aussi l'image de la puissance et du goût de vivre des citoyens de cette Municipalité et de ceux qui y travaillent?

Métaux : Or (jaune) :

Il est symbole des valeurs spirituelles telles celles de l'âme, de l'esprit et du cœur. Grâce à la foi et l'amour de ceux et celles qui ont bâti ce milieu de vie et de travail, les citoyens de cette Municipalité ont pu connaître des périodes de prospérité et de bonheur. Il témoigne aussi de l'imagination, du sens des affaires et d'entreprise de ceux et celles qui ont bâti et qui font prospérer Saint-Apollinaire. On peut évaluer la richesse d'âme et d'esprit de ce milieu par le dévouement et le don de soi. Monsieur l'abbé Arthur Lacasse qui fut curé de 1919 à 1934, poète reconnu par la Société Royale du Canada, demeure une remarquable image de tous les citoyens de Saint-Apollinaire par son dynamisme et par sa charité inaltérable.

5. DEVISE : « S'UNIR POUR RÉUSSIR »

Dans tout milieu, il importe de s'oublier pour mettre au service de la Communauté tous ses talents et ses énergies afin d'y créer un coin où il fait bon de vivre et de travailler. Certes, un fil ne peut retenir un océanique; des centaines de fils unis peuvent retenir des projets de très grande puissance. Avant de partager le bonheur et le succès, il faut les mériter...en s'unissant aux autres pour partager le travail, les peines et les efforts.

Unissons-nous pour que Saint-Apollinaire voit s'épanouir des foyers heureux et féconds. L'union c'est la paix et la prospérité.

EXPLICATION DES TERMES TECHNIQUES OU QUEL EST LE SENS DE CHACUN DES MOTS DE CE BLASON?

« Écartelé en sautoir : au 1, d'azur à trois épis de blé liés, deux en sautoir et un en pal, le tout d'or; au 2, de sinople, à une roue hydraulique du même; au 3, de sinople, à une roue

d'engrenage d'or; au 4, d'azur, à trois instruments de ferme, deux en sautoir et l'autre en fasce, du même; en cœur, un écu d'or à une flamme de gueule. »

Écartelé en sautoir :

Il faut toujours indiquer avant tout quelle est la nature du champ de l'écu. Cette expression précise que ce champ sera composé de quatre triangles qui s'entrecoupent et se rejoignent par la pointe au centre de l'écu. Ce sont deux traits noirs en forme d'un grand X qui cousent les triangles entre eux.

Au 1 :

La partie du chef ou du sommet est toujours la première nommée.

D'azur :

Ce mot vient du mot persan LAZOUERD qui signifie bleu du ciel. Cette expression et combien d'autres situent l'origine des armoiries codifiées au Moyen-Âge, vers 1130.

À trois épis de blé :

Il faut observer qu'il fallait dessiner trois épis de blé pour bien meubler le champ du triangle et du chef et les exigences du dessin, soit l'équilibre et les proportions avec les trois instruments de ferme et les roues.

Liés :

Une précision nécessaire, car elle nous aide à mieux comprendre les termes suivants.

Deux en sautoir :

Ils seront donc liés par la taille et formeront un X.

Et un en pal :

Le pal héraldique veut dire verticale.

D'or :

On indique sur une feuille ci-jointe qu'il y a deux métaux parmi les émaux de l'héraldique, OR (jaune) et ARGENT (blanc). On a employé l'or pour une plus grande richesse d'expression et pour une meilleure symbolique.

Au 2 :

Ce sera inévitablement le triangle de droite. On sait que la droite en héraldique regarde toujours la gauche du spectateur.

De sinople :

C'est une ville de l'Asie Mineure qui portait ce nom. Les croisés avaient été éblouis par l'éclat et la splendeur de sa verdure. Aussi, pour fixer le souvenir de cette ville, ils décidèrent de donner ce nom à tous les verts du blason héraldique.

À une roue hydraulique :

On remarquera que tous les dessins, en art héraldique, doivent être très simples, et sans perspective. Les lois de l'équilibre et des proportions doivent être observées. C'est le côté symbolique qui doit s'imposer et non le réaliste ou le naturel.

Du même :

Cette expression permet de ne pas répéter un émail qui vient d'être nommé. Il s'agit de « l'or » des tiges de blé.

Au 3 :

On désigne ainsi le triangle de sénestre. Sénestre vient de sinistris, mot latin qui signifie gauche.

De sinople :

C'est le nom héraldique de la couleur verte. Le vert s'harmonise bien avec le bleu et l'or.

À une roue d'engrenage :

Il s'agit de symboliser une roue d'engrenage comme il est possible d'en voir dans certaines usines. Elle doit être proportionnée à l'autre roue. En fait, les deux roues s'harmonisent très bien et assurent l'équilibre de l'ensemble.

D'or :

Il convenait pour plus de simplicité et d'harmonie que les deux roues soient d'or. Par convenance, il fallait répéter le nom de l'or.

Au 4 :

Dans l'écartelé en sautoir, le triangle de la pointe est toujours nommé en dernier.

D'azur :

On aurait pu employer une autre couleur ou un métal. On aurait brisé l'unité et la simplicité de l'ensemble.

À trois instruments de ferme :

Il s'agit de la hache à équarrir, de l'herminette à large taillant et du godendard. On aurait pu choisir d'autres instruments. Il fallait composer l'ensemble en harmonie et équilibre avec les épis de blé. On sait qu'il faut éviter les perspectives et le réalisme. Tout doit être symbolique, mais vrai.

Deux en sautoir :

Ils seront disposés en forme de X.

L'autre en fasce :

Fasce est le mot héraldique qui signifie horizontal.

Du même :

Ils seront donc d'or comme les épis de blé, le même émail.

En cœur :

On désigne implicitement l'endroit où les émaux se rencontrent. Il s'agit du cœur de l'écu, c'est-à-dire le centre.

Un écu :

Il s'agit évidemment du petit écu dont les proportions sont les mêmes que celles du grand.

D'or :

Pour obéir aux lois fondamentales de l'héraldique, on devait utiliser un métal sur les couleurs, or ou argent. L'or convenait pour un meilleur symbolisme et une plus grande unité.

À une flamme :

Ce jet de feu proportionné à l'écu devait être dessiné très simplement sans ombre ni perspective, comme le demande l'héraldique.

De gueule :

Pour la même raison que précédemment, il fallait employer une couleur sur le métal or de l'écu. De gueule ou rouge convenait parfaitement. Ce mot vient du mot person GOUL qui signifie gueule ensanglantée de l'animal, soit le rouge.

QUELQUES PRÉCISIONS

Armoiries :

On appelle ainsi l'ensemble formé du blason, de la devise et de tout ce qui peut environner l'écu.

Armes :

On désigne ainsi chacun des éléments dessinés et émaillés sur le champ de l'écu.

Blason :

Il signifie surtout la description des éléments du blason. Il peut aussi désigner l'écu et tout ce qu'il contient.

Émaux : Couleurs :

Azur (bleu) hachures horizontales

De gueule (rouge) hachures verticales

Sinople (vert) hachures de droite à gauche

Sable (noir) hachures horizontales et verticales

Violet (pourpre) hachures obliques de gauche à droite

Orange hachures combinées de sinople et de pourpre

Métaux : Or (jaune) hachures en pointillée

Argent (blanc) aucune hachure

Pannes ou fourrures :

Hermine :

Elle est constituée de mouchetures noires sur un fond d'argent.

Vair :

Elle est fabriquée de dos et de ventre alternés d'écureuil.

Il y a aussi les contre-hermines et les contrevairs dont les dessins ou formes sont inversés.

Les origines

La presque totalité des seigneuries de la Nouvelle-France et du Bas-Canada (à partir de 1791) furent concédées au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Sous le régime français, l'un des grands promoteurs du système seigneurial fut certes l'intendant Talon. Cet homme extraordinaire et plein de dynamisme est certainement l'un de ceux qui contribuèrent le plus à édifier ce qui deviendra le Canada et plus particulièrement la province de Québec. C'est Talon lui-même qui concède le 29 octobre 1672 la seigneurie de Tilly à Claude Sébastien de Villieu.

À l'époque, les seigneuries sont concédées principalement à des membres de la petite noblesse française, au clergé ou à des militaires ayant rendu de grands services à la colonie. C'est ainsi que l'Île d'Orléans et le littoral du Saint-Laurent se retrouvent à peu près entièrement érigés en seigneuries plus ou moins florissantes dès la fin du XVII^e siècle.

Suite à l'incurie du Sieur de Villieu qui ne s'occupa à peu près pas de développer sa seigneurie, celle-ci fut vendue par ordre du gouverneur en 1700 à Pierre Noël le Gardeur qui prit définitivement le titre de seigneur de Tilly. Ce dernier allait donner à sa seigneurie un nouvel aspect et assurer son développement. La seigneurie de Tilly était bornée comme suit : par la seigneurie de Lauzon à l'est (24.79 miles de Lévis), par le St-Laurent au nord, par la rivière Talloy (dite de Villieu) à l'ouest et par une limite de 1 ½ lieue de profondeur, à partir du fleuve au sud.

Nous recommandons à notre lecteur de se référer dès maintenant à notre appendice I montrant l'emplacement de St-Apollinaire par rapport aux diverses seigneuries des environs.

La fille du seigneur de Tilly, Angélique le Gardeur, qui épousa un Aubert de Gaspé seigneur de St-Jean-Port-Joli, devenue veuve, se fit concéder le 25 mars 1738 par l'intendant Hocquart une seigneurie d'une lieue et demie par une lieue et demie (4 miles par 4 miles) adjacente à la limite sud de la seigneurie de Tilly. Cette nouvelle seigneurie prit le nom de seigneurie de Gaspé. L'achat avait surtout pour but un investissement foncier et la propriétaire ne s'occupa pas de développer sa seigneurie et d'y implanter des colons. La période y est d'ailleurs peu favorable.

La conquête intervenue en 1759 entraîne une modification importante dans l'économie du pays. La bourgeoisie de l'ancien régime se voit vite supplantée par les nouveaux arrivants (militaires et surtout commerçants) qui, détenant le pouvoir, deviennent rapidement très puissants financièrement. Le petit-fils d'Angélique Aubert de Gaspé, Ignace, vendra le 25 juin 1798 la seigneurie de Gaspé à Sir William Brown, négociant de New York. Devant Me Félix Têtu, notaire de Québec, William Brown, par l'intermédiaire de

Richard Price, revend la seigneurie à Henry Caldwell déjà propriétaire de la seigneurie de Lauzon, le 29 octobre 1802.

Au début du XIX^e siècle, principalement à partir de la deuxième décennie, le climat au Québec (Bas-Canada) est très favorable à l'expansion. La paix règne, du moins militairement parlant, sur l'ensemble du pays et la « revanche des berceaux » bat son plein. Les vieilles paroisses du littoral du St-Laurent sont presque saturées et regorgent de jeunes bras prêts à s'aventurer dans la forêt pour se défricher une terre et y établir

leur famille. Dans notre région, un autre facteur va contribuer à rendre plus accessible la jeune seigneurie de Gaspé : il s'agit de l'ouverture, projetée en 1791 et terminée en 1806, d'une route entre St-Nicolas et ce qui deviendra la paroisse de St-Gilles de Lotbinière. Cette route, les tracés d'arpentage datant de quelques années, et la proximité de St-Antoine-de-Tilly rendent facilement accessible la seigneurie de Gaspé. Nous voici à l'aube des premiers pionniers de St-Apollinaire.

Il est important de mentionner, ici, une première difficulté. Allons-nous considérer comme les véritables pionniers de St-Apollinaire ceux qui viendront à partir de 1823 coloniser la seigneurie de Gaspé; ou, ceux qui déjà dès le XVIII^e siècle ont feu et lieu dans la 4^e concession de la seigneurie de Tilly c'est-à-dire le 3^e rang actuel de St-Apollinaire. Nous préférons attribuer le titre de pionniers à ceux qui, à partir de presque rien, vinrent se tailler une place au soleil dans un endroit encore vierge. En effet, outre la nécessité, il fallait certainement une dose de courage peu commune pour s'aventurer, avec des moyens rudimentaires, sur une terre hostile et inconnue. Nous avons retracé quelque peu l'histoire de l'un de ces pionniers.

Même si nous ne pouvons, de façon absolue, affirmer qu'il fut véritablement le premier à venir s'installer presque au centre de ce qui allait devenir quelque 34 ans plus tard, la paroisse de St-Apollinaire; son histoire est certainement typique et mérite qu'on s'y attarde quelque peu. Il s'appelle Benjamin Rousseau, né le 10 septembre 1797, fils de René Rousseau et de Françoise Dupont de St-Nicolas. Il s'agit du triaïeul maternel de l'auteur qui se souvient encore très bien avoir, dans son enfance, entendu raconter les exploits de ce pittoresque personnage. Les premières années de Benjamin Rousseau n'eurent rien de bien remarquable. Il fréquente la petite école paroissiale et, comme ses frères plus âgés, il s'initie rapidement aux travaux de la ferme. À cette époque, l'on passe presque sans transition de l'enfance à l'âge adulte surtout dans la classe rurale en général très pauvre. Dès l'âge de 13-14 ans, il faut songer à s'établir et à gagner sa vie.

Comme son nom l'indique, il est le plus jeune des enfants de René Rousseau et celui-ci n'a pas les moyens d'acheter à chacun une nouvelle terre. En 1812, la seconde guerre avec les Américains vient d'éclater. Et probablement, plus par nécessité que par goût, le jeune Benjamin se retrouve engagé dans la milice du pays. Heureusement, il n'aura pas à se battre véritablement au cours de cette guerre. Son régiment envoyé en renfort au colonel de Salaberry à Châteauguay arrive la bataille terminée. Avec ses compagnons, il devra cependant faire le guet toute la nuit dans la forêt au cas d'un retour éventuel de l'ennemi. Quelle aventure pour un garçon de 14 ans! Mais c'est peut-être à cette dure école que les caractères se forment le mieux et où il puisa le courage nécessaire pour entreprendre quelques années plus tard sa deuxième grande aventure.

Les hostilités terminées en 1814, il retourne au foyer paternel. Travaillant tantôt sur la ferme ou dans la forêt comme bûcheron, il accumule quelques sous. En 1822, il se fait concéder une terre de deux arpents par trente dans la seigneurie de Gaspé (lot 167 du cadastre actuel). À l'automne de 1823, les récoltes terminées chez son père, il part seul à travers bois pour se rendre défricher sa concession. Pas question de faire souvent le voyage. Il apporte avec lui tout ce dont il aura besoin : quelques outils, son fusil, son chien et la nourriture de base (farine, fèves et lard salé). Il se construit une première cabane de bois rond et défriche un espace à cultiver pour la prochaine saison. Il revient passer l'hiver chez son père à St-Nicolas et demande en mariage une jeune fille qu'il

connaît depuis longtemps (ils ont le même âge) et l'épouse le 1^{er} mars 1824. Avec sa jeune femme et un peu plus d'équipement, cette fois, il repart s'installer définitivement sur son lot de colonisation qu'il ne quittera plus.

Durant les années qui suivent, la vie sera dure et pénible pour le jeune couple. Ils n'ont qu'un choix : travailler et qu'un but : survivre. Il faut se rappeler qu'à cette époque, même les « habitants » déjà bien installés sur une terre, ne réussissent qu'à peine à se vêtir et à se nourrir; pour ce colon isolé, le défi est de taille. Leur vie ne se compare en rien à celle que nous connaissons aujourd'hui. Une pauvre cabane sans plancher où le vent s'infiltrait facilement l'hiver et où les moustiques pullulent l'été; pas d'eau courante, le puits est à l'extérieur et gèle souvent l'hiver. Ils doivent tout faire : le bois pour se chauffer, leur savon (qu'ils utilisent très peu), leur pain qui se réduit souvent à une galette informe et sans saveur et leur seul luxe un peu de thé, une tisane sauvage et un petit flacon d'eau-de-vie en cas de maladie. Quelques animaux fournissent le lait, les œufs et le lard, mais demandent aussi beaucoup de soins. Benjamin devra se lever parfois la nuit pour chasser à coup de fusil les loups qui s'approchent pour dévorer, dans le petit enclos entourant sa cahute, les quelques cochons qu'il possède. Plus tard, son domaine progressant, il pourra récolter le lin et garder quelques moutons ce qui, en partie, lui permettra de vêtir sa famille. Malgré ce labeur incessant, il n'oublie pas son devoir d'époux et moins d'un an après son mariage naîtra un premier enfant, Benjamin Cyrille baptisé à St-Antoine-de-Tilly le 10 décembre 1824. Une première épreuve viendra frapper le jeune couple avec la perte de leur premier enfant 3 mois plus tard. Il en sera ainsi pour 5 sur 7 (dont un couple de jumeaux) de leurs enfants nés entre 1824 et 1831. Ce scénario fut sans doute le même pour tous ses compagnons de la première heure. L'on ne peut qu'admirer le courage et l'endurance de ces pionniers et les remercier d'avoir permis ce que nous sommes devenus aujourd'hui.

Entre temps, soit en 1829, suite à la saisie des biens de John Caldwell (fils de Henry) le shérif de la ville de Québec vend la seigneurie de Gaspé à Moses Hart de Trois-Rivières. Le fils de ce dernier sera propriétaire de la seigneurie et en tirera les bénéfices jusqu'à l'abolition de la tenure seigneuriale en 1854.

Formation de la paroisse

Il est certain que la seigneurie de Gaspé se peuple assez rapidement à partir de 1825. Le recensement partiel de St-Antoine-de-Tilly de 1842 montre déjà 54 chefs de famille établis sur les limites de la seigneurie. L'on voit apparaître alors les noms des principales familles dont les descendants se retrouvent aujourd'hui en grand nombre dans la paroisse. Ce sont les Aubin, Bergeron, Boucher, Côté, Cayer, Demers, Daigle, Fortier, Garneau, Houde, Lambert, Lamontagne, Marchand, Masse, Martineau, Moreau, Rousseau et Sévigny.

Avec leur augmentation en nombre, la vie des premiers colons devient relativement plus facile. Les communications se font assez bien avec St-Antoine-de-Tilly qui grâce à son mini-port (dans « les fonds ») commence à permettre le transport fluvial jusqu'à Québec. C'est toujours à St-Antoine que les habitants de la seigneurie de Gaspé doivent se rendre pour les services religieux. Ils s'y dirigent souvent à pied lorsque le temps le permet. Par mauvais temps et principalement l'hiver ce trajet (4 à 6 miles) représente presque une aventure. Mais leur foi est solide et les difficultés ne les effraient pas.

À partir de 1842, l'évolution se fait plus rapidement et le nouveau recensement de 1851 donne à peu près le double des chiffres de 1842. Dans cette courte période, les diverses structures de base de la paroisse prennent naissance. Un moulin à farine, probablement deux moulins à scie, un forgeron (Louis Demers), quelques charpentiers et un premier petit « magasin général » assurent les services les plus vitaux. Il est temps de songer à former une nouvelle paroisse. Quelques résidents de la seigneurie de Gaspé furent membres du conseil de St-Antoine-de-Tilly; aucun ne semble cependant en avoir été marguillier.

Probablement supporté par le conseil et le curé de St-Antoine, un petit groupe décide de faire les démarches nécessaires pour l'érection de la nouvelle paroisse. L'on peut citer ici deux noms : ceux de M. Ignace Chaîné et de M. Élie Croteau. S'ils ne furent pas les seuls instigateurs du mouvement, ils en furent par contre les principaux représentants.

Comme nous l'avons mentionné, les structures de base sont en place et la population suffisante, mais la motivation première naît surtout d'un sentiment religieux très fort. Pouvoir se doter, dans un environnement immédiat, des services du culte représente une des aspirations les plus profondes de ces pionniers. À cette époque héroïque, les secours de la religion sont presque essentiels et l'Église vit son âge d'or. Suite à une seule requête, le 23 novembre 1853, St-Apollinaire obtient son érection canonique. Ce qui signifie pour la population, le droit de construire une église et d'y faire venir un curé. Il est cependant requis par les autorités ecclésiastiques que la future paroisse se donne également une existence civile légale. À l'époque, ceci ne pose aucun problème. L'état entérine d'emblée les décisions du clergé. Ainsi, le 21 février 1854, St-Apollinaire se voit accorder son érection civile. Les citoyens de la future paroisse sont en liesse et se mettent vite à la tâche de réaliser leur projet.

Mme vve Mary McCarthy, qui porte le titre de seigneuresse de Gaspé puisqu'elle a épousé en seconde noce le fils de Moses Hart, propriétaire de la seigneurie, fait don à la future paroisse du terrain nécessaire à la construction de l'église, du presbytère et à l'emplacement du premier cimetière. Elle possédait en effet le « lot » le plus central de la seigneurie.

À l'été 1855, le premier conseil municipal est formé. Il nous manque malheureusement la date exacte de la formation de ce conseil, la première page du registre étant disparue. La seconde session a lieu le 6 août 1855.

Le conseil est formé comme suit : M. Ignace Chaîné, maire, et MM. Henri Masse, Gabriel Lemieux, Michel Houde, Michel Garneau, Léon Bergeron et Flavien Baquet dit Lamontagne, conseillers.

Ce dernier offre gratuitement sa maison pour la tenue des séances du dit conseil. Le 7 décembre 1857, on lui accordera une somme de dix shillings pour ses frais et le secrétaire trésorier (depuis le début), M. Élie Croteau, sera autorisé à garder, pour ses honoraires, ce qu'il reste dans la caisse c'est-à-dire quelques sous.

La construction de l'église commencée à l'été 1855 se termine à la fin de l'été de 1858. La bénédiction officielle, par Mgr Charles François Baillargeon, eut lieu le 20 septembre 1858. La sacristie attenante à l'église sera terminée à l'automne 1856, ce qui permit l'arrivée, en octobre, du premier curé de St-Apollinaire l'abbé Thomas Aubert de Gaspé. Celui-ci demeura dans un logement improvisé au-dessus de la sacristie, car le presbytère ne sera prêt qu'en septembre 1857. Pendant quelques mois, les messes se dirent à la sacristie, mais en 1857, même non complètement achevée, l'église put recevoir les fidèles pour les offices religieux. Il est intéressant de signaler que l'abbé Thomas Aubert de Gaspé et, le fils de Philippe Aubert de Gaspé, l'auteur des « Anciens Canadiens ». Ce dernier rendra d'ailleurs visite, au moins deux fois, à son fils, curé à St-Apollinaire.

Nous ne pouvons dire si la nomination du curé de Gaspé fut un simple hasard ou si elle fut influencée d'une manière quelconque par ses liens familiaux avec l'endroit. Il quitta sa paroisse d'adoption en 1868 et fut remplacé par l'abbé Damase Gonthier, deuxième curé de St-Apollinaire.